



Le bon sens
a de l'avenir

Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 décembre 2015 Communiqué diffusé le 3 février 2016

- Des encours de crédits et de collecte en nette progression, traduisant l'engagement de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un résultat net en hausse de +7,5% dans les comptes consolidés.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 29 janvier 2016, a arrêté les comptes au 31 décembre 2015. Les comptes individuels et consolidés sont en cours de certification par les Commissaires aux Comptes.

Une activité commerciale dynamique sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	31 décembre 2014	31 décembre 2015	% évolution
Encours de collecte	17 182	17 762	3,4%
Encours de crédits	11 838	12 285	3,8%

En 2015, le CA Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires dans un contexte économique qui reste difficile. L'encours consolidé de crédits est en hausse de +3,8 %, tiré par les crédits à la consommation (+7,7%) et les crédits habitat (+4,4 %). La Caisse Régionale enregistre également une hausse marquée de la collecte (+3,4%), notamment sur l'Épargne Logement (+9,1%) et l'assurance-vie (+5,1%) auprès de sa clientèle de proximité.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de 6,2% à fin décembre 2015.

Un résultat net en progression de + 7,5 % dans les comptes consolidés

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Décembre 2014	Décembre 2015	Evolution sur 1 an	Décembre 2014	Décembre 2015	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	432,6	430,2	-0,6 %	424,9	424,1	-0,2 %
Charges de fonctionnement	-256,8	-254,3	-1 %	-254,1	-251,7	-1 %
Résultat Brut d'exploitation	175,9	175,9	0 %	170,8	172,4	1 %
Coût du risque	-39,2	-29,5	-24,8 %	-36,5	-27,9	-23,6 %
Résultat Net	90,7	97,5	+7,5 %	82,3	82,9	0,8 %
Total Bilan	16 120	17 007	5,5 %	15 520	16 446	6%

Dans les comptes individuels de la Caisse régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 424,1 M€ en baisse de -0,2%. En dépit d'une activité crédits solide, la conjoncture de taux d'intérêt extrêmement bas pénalise toujours les produits de l'activité d'intermédiation. Ce phénomène est amplifié par une activité de réaménagements crédits très soutenue auprès de la clientèle.

Le PNB issu des commissions évolue positivement de +3,7% traduisant la poursuite de l'équipement en produits et services de nos nouveaux clients, notamment sur les activités assurance vie (+5,9 %), prévoyance (+4,8%) et assurances des biens (+3,3 %).

Grâce à des charges de fonctionnement en recul (-1 %) malgré la poursuite des investissements, le résultat brut d'exploitation du CA Alpes Provence progresse de +1 % par rapport à décembre 2014 traduisant la progression de la rentabilité d'exploitation.

Dans une conjoncture économique dégradée, les risques sont maîtrisés avec une baisse des encours de créances douteuses et litigieuses (CDL) de -53,3 M€, soit -13,5 % par rapport au 31/12/2014, conduisant à un taux de CDL à 2,8 % contre 3,3% au 31/12/2014.

Par ailleurs, le CA Alpes Provence poursuit ses efforts de provisionnement en matière de risques crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses (couvertes à 64,9% en capital) et par des provisions filières et provisions collectives Bâle 2. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,80 %.

Le coût du risque, en nette diminution (-23,6%) par rapport à décembre 2014, s'élève à 27,9 M€, grâce à la maîtrise des risques crédits. Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 82,9 M€ en progression de 0,8 %.

Dans les comptes consolidés aux normes IFRS, le Produit Net Bancaire diminue de -0,6% et les charges de fonctionnement sont en recul de -1 %. Dès lors, le RBE reste stable sur la période.

Le coût du risque s'établit à 29,5 M€ en baisse de -24,8% compte tenu de la maîtrise des risques.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 97,5 M€ au 31 décembre 2015 en hausse de 7,5% par rapport au 31 décembre 2014.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle 3 s'élève au 30 septembre 2015 à 18,6 % composé intégralement de Core Tier One pour une exigence réglementaire de 8 %. Le ratio de liquidité Bâle III (LCR) s'élève à 79 % au 31 décembre 2015 et converge vers 100 % conformément à l'agenda réglementaire. Ils confèrent à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide.

Par ailleurs, la Caisse Régionale Alpes Provence a participé à l'opération de titrisation des créances habitat réalisée au niveau du Groupe Crédit Agricole durant le 4^{ème} trimestre 2015. Cette opération, représentant un encours de 494 M€ de créances pour la Caisse Régionale et visant à diversifier ses sources de refinancement, montre sa capacité et sa volonté de développer de nouveaux outils de gestion du bilan pour le Groupe.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 71,39 € au 31 décembre 2015 contre 69,78 € au 31 décembre 2014 soit une hausse de 2,3%.

Le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'Assemblée Générale statutaire de rémunérer ses détenteurs de Certificats Coopératifs d'Investissement à hauteur de 3,32 euros par titre détenu soit un rendement de 4,65% sur la base du cours au 31 décembre 2015.

Perspectives

Engagé dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, a poursuivi en 2015 sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

Le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'Assemblée Générale statutaire d'attribuer 1% du bénéfice distribuable, soit 829 K€, à la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui a accompagné 37 projets en 2015 dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche, ainsi que 1% du bénéfice distribuable, soit 829 K€, à CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires. Dans ce cadre, Crédit Agricole Alpes Provence est partenaire fondateur du premier campus international dédié à la ville du 21^{ème} siècle et à la transformation numérique. *The Camp* ouvrira ses portes à Aix-en-Provence en 2017. *The Camp* sera un accélérateur d'innovations installé dans un hub d'échanges et de rencontres entre groupes industriels, startups de technologies et de services, designers, utilisateurs et collectivités.

Par ailleurs, une attention particulière est toujours portée à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires lancé en 2013 (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

L'année 2016 sera également marquée par la poursuite des investissements dans le réseau d'agences pour engager au-delà du canal physique un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leur besoin (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visio, crédits dématérialisés, etc.).